



VILLE
DE FABRÈGUES

Dossier de mariage

Renseignements utiles

Règlementation sur le lieu du mariage :

L'une des conditions pour se marier à Fabrègues est que l'un(e) des futurs époux(ses) ou l'un de leurs parents y soit domicilié(e) ou détienne une résidence continue, établie depuis plus d'un mois au moment du dépôt du dossier.

Date du mariage :

**En contactant le
Service État Civil au 04.67.85.61.80**

Une fois la date confirmée, l'heure est fixée par l'officier d'état civil en fonction des possibilités offertes le jour prévu pour la célébration et des préférences des intéressé(e)s.

Modalité et lieu du dépôt du dossier :

Les dossiers sont à déposer uniquement sur rendez-vous au plus tard 2 mois avant la date prévue de la cérémonie.

**Mairie de Fabrègues - Service Etat Civil
8 Rue Paul Doumer - 34690 Fabrègues
04.67.85.61.80**

La présence des deux futurs époux(ses) est obligatoire au moment du dépôt du dossier.

Lieu de la cérémonie :

Les mariages sont célébrés, sauf exception, à l'espace Paul Doumer, 10 rue Paul Doumer.

Publication

Le projet de mariage sera annoncé au moyen d'une publication des bans affichée à la porte de la Mairie de la commune de célébration ainsi qu'à celle du lieu du domicile, s'il est différent pour l'un des futurs conjoints ou si leur choix s'est porté sur une commune de résidence.

La publication des bans reste apposée pendant dix jours consécutifs et l'expiration de ce délai conditionne la date de célébration.

Lorsque la publication doit être effectuée à l'étranger, des règles spécifiques s'appliquent et peuvent demander des délais plus importants.

La publication sera effectuée qu'après la remise des différentes pièces du dossier et l'audition commune des futur(e)s époux(ses).

Dossier de mariage à compléter

Mariage devant être célébré le :àh.....

Entre

.....

Et

.....

Officier d'état civil souhaité :

Mariage religieux : Oui ☐ Non ☐

Echange d'alliances en Mairie Oui ☐ Non ☐

Diffusion de musique Oui ☐ Non ☐

30 à 40 secondes en début ou fin de cérémonie

La salle dispose d'une enceinte à connexion bluetooth ou usb

La présence des deux futur(e)s époux(ses) est obligatoire au moment du dépôt du dossier.

Le dossier devra être déposé complet en Mairie au minimum deux mois avant la cérémonie.

Pièces à fournir dans tous les cas

☐ Copie intégrale des Actes de naissance des futur(e)s époux(ses)	⇒ <u>Français(e) né(e) en France</u> : Délivrée par la mairie de naissance, datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier (six mois pour les territoires d'outre-mer). À renouveler, le cas échéant, pour que l'acte de naissance date de moins de trois mois lors de la célébration. ⇒ <u>Français(e) né(e) à l'étranger ou français(e) par naturalisation</u> : Délivrée par le Ministère des Affaires Étrangères, datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier. À renouveler, le cas échéant, pour que l'acte de naissance date de moins de trois mois lors de la célébration. Ministère des Affaires Étrangères Service Central de l'État Civil 44941 Nantes cedex 9 ☎ 0251772020 Internet : www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatscivil/demande.html ⇒ <u>Apatride et réfugié(e) politiques</u> : Délivrée par l'Office Français de protection des apatrides et réfugiés(ées), datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier. O.F.P.R.A 201 Rue Carnot 94136 Fontenay-sous-Bois ☎ 0158681010 ⇒ <u>Ressortissant(e) étranger(ère)</u> : Délivrée par la ville de naissance du pays d'origine, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier. La copie intégrale de l'acte de naissance devra être rédigée ou traduite par un traducteur assermenté près d'une cour d'appel en France.
☐ Justificatif de domicile au nom des futur(e)s conjoints	Dernière quittance de loyer, facture Electricité, Téléphone.... Si seuls les parents habitent Fabrègues Fournir un justificatif de domicile et la pièce d'identité de ce parent.

<u>Les témoins devront être majeurs et Présents le jour du mariage</u> ☐ Liste des témoins jointe ☐ Photocopie d'une pièce d'identité pour chacun d'eux	Au total : <u>2 témoins minimum, 4 maximum</u> Joindre une carte nationale d'identité à jour avec nom d'usage éventuel ou photocopie du livret de famille. Justificatif de domicile
☐ Photocopies des pièces d'identité des futur(e)s conjoint(e)s	Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour ...
☐ Chartes des mariages signée par les futur(e)s marié(e)s	
☐ Attestation « Clauses légales dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD) » signée par les futur(e)s marié(e)s pour publication dans le Fabrègues Info.	

Après étude des pièces, les futurs(es) époux(ses) pourront faire l'objet d'une audition, commune ou séparée afin de mesurer la réalité de l'intention matrimoniale et la sincérité des consentements. *Article 146 du code civil*

Pièces complémentaires particulières **à certaines situations**

Situation	Pièces à fournir
Précédent mariage	☐ Acte de décès du conjoint(e) OU ☐ Acte de mariage avec la mention de divorce si la mention ne figure pas sur l'acte de naissance.
Conclusion d'un contrat de mariage	☐ Certificat du notaire
Enfant reconnu par les futur(e)s époux(ses) devant être inscrit sur le livret de famille	☐ Livret de famille à déposer en mairie une semaine avant la cérémonie, afin d'y inscrire le mariage
Futur époux ou épouse de nationalité étrangère	☐ Certificat de loi et Coutume ☐ Certificat de célibat Ces documents se demandent généralement au Consulat. S'ils ne sont pas déjà traduits, ils devront l'être par un traducteur assermenté
Futur(e)s conjoint(e)s de moins de 18 ans	☐ Dispense du Procureur de la république
Mineur(e)s non émancipé(e)s	☐ Acte de consentement au mariage des ascendants ou du conseil de famille

Fiche de renseignements relatifs au (à la) futur(e) époux(se)

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à : Département:

Nationalité : Profession :

.....

Célibataire ☐

Veuf (ve) ☐

De : Depuis le :

Divorcé(e) ☐

De : Depuis le :

Domicilié(e) :

.....

Téléphone : Mail :

Fils ou fille de :

Nom et prénom du père :

Né le : à : Département :

Profession :

Décédé le :

Domicilié :

.....

Et de :

Nom et prénom de la mère :

Née le : à : Département :

Profession :

Décédée le :

Domiciliée :

Attestation sur l'honneur futur(e) époux(se)

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à : Département :

Atteste sur l'honneur

Avoir mon domicile au :

.....

Exercer la profession de :

Etre célibataire ☐

N'avoir pas contracté de nouveau mariage ☐

Depuis celui célébré avec : Le :

à

Qui a été dissous par :

☐ Décès survenu le : à :

Département :

☐ Jugement de divorce rendu le : à :

Département :

Par :

Fait à :

Le :

Signature

Fiche de renseignements relatifs au (à la) futur(e) époux(se)

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à : Département:

Nationalité : Profession :

.....

Célibataire ☐

Veuf (ve) ☐

De : Depuis le :

Divorcé(e) ☐

De : Depuis le :

Domicilié(e) :

.....

Téléphone : Mail :

Fils ou fille de :

Nom et prénom du père :

Né le : à : Département :

Profession :

Décédé le :

Domicilié :

.....

Et de :

Nom et prénom de la mère :

Née le : à : Département :

Profession :

Décédée le :

Domiciliée :

Attestation sur l'honneur futur(e) époux(se)

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à : Département :

Atteste sur l'honneur

Avoir mon domicile au :

.....

Exercer la profession de :

Etre célibataire ☐

N'avoir pas contracté de nouveau mariage ☐

Depuis celui célébré avec : Le :

à

Qui a été dissous par :

☐ Décès survenu le : à :

Département :

☐ Jugement de divorce rendu le : à :

Département :

Par :

Fait à :

Le :

Signature

Fiche de renseignements communs aux futur(e)s époux(ses)

Nombre d'enfants en commun à inscrire sur le livret de famille après le présent mariage :

(Produire pour chacun leur acte de naissance datant de moins de trois mois à la date du mariage)

Contrat de mariage : **Oui** ☐

Non ☐

Reçu le :

Par Maître :
.....

Adresse du futur domicile conjugal :

.....

.....

Téléphone :

Liste des témoins

Témoins Epoux (se):

1^{er} témoin (obligatoire) :

Nom de naissance : Nom d'usage:

Prénoms : Date de naissance :

Lieu : Département:

Profession : Domicilié(e) :

.....

Téléphone :

2^{ème} témoin (facultatif) :

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénoms : Date de naissance :

Lieu : Département:

Profession : Domicilié(e) :

.....

Téléphone :

Témoins Epoux(se) :

1^{er} témoin (obligatoire) :

Nom de naissance : Nom marital :

Prénoms : Date de naissance :

Lieu : Département:

Profession : Domicilié(e) :

.....

Téléphone :

2^{ème} témoin (facultatif):

Nom de naissance : Nom marital :

Prénoms : Date de naissance :

Lieu : Département:

Profession : Domicilié(e) :

.....

Téléphone :

Charte des mariages

Merci de prendre connaissance avec attention de cette charte de bonne conduite destinée au bon déroulé de votre cérémonie de mariage.

❶ - Accès

La cérémonie se déroule dans la salle des mariages,
Espace Paul Doumer – 10 Rue Paul Doumer.

❷ - Stationnement

En cas d'arrêt et de stationnement gênant, les contrevenants s'exposent aux peines d'amende ou d'enlèvement du véhicule prévues par le code de la route.

❸ - Déroulement de la cérémonie

Il est demandé aux futur(e)s marié(e)s, à leurs témoins et invités d'arriver 15 minutes avant l'heure de la cérémonie.

Tout retard expose à attendre la fin des célébrations prévues dans la journée ou à être reporté à une date ultérieure en fonction des contraintes municipales de l'Officier de l'état civil.

La Ville de Fabrègues ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles conséquences.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant la cérémonie.

Le déploiement de drapeaux ou banderoles n'est pas autorisé.

Les marié(e)s et leurs invités sont priés de quitter la salle des mariages dès la fin de la cérémonie afin de ne pas gêner les mariages suivants.

L'utilisation des confettis et fumigènes est interdite.

❹ - Les cortèges

Les marié(e)s s'engagent à ce que leur cortège respecte le code de la route.

Par la signature de cette charte, les futur(e)s marié(e)s s'engagent à porter à la connaissance de leurs familles, proches et invités, les termes de la charte afin que la cérémonie se déroule dans le respect des lois et règlements français, des normes de sécurité, de civilité et de laïcité.

Signatures des futur(e)s marié(e)s

Précédées de la mention « lu et approuvé »



Clauses légales dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD) - DOSSIER MARIAGE -

Les informations recueillies via le « dossier mariage » font l'objet d'un traitement de données mis en œuvre par le service de l'Etat Civil de la commune de Fabrègues pour la célébration des mariages. La commune de Fabrègues, 8 rue Paul Doumer 34690 Fabrègues – 04.67.85.11.57, représentée par M. le Maire, Jacques MARTINIER, est responsable du traitement qui relève d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1 du Règlement européen sur la protection des données). Les finalités du traitement sont l'enregistrement des mariages, la rédaction/ la mise à jour/ la conservation des actes d'état civil et la publication des mariages.

Les destinataires des données collectées sont les officiers d'état civil de la mairie de Fabrègues pour l'enregistrement, la publication, la rédaction et la célébration du mariage. Sont également destinataires de ces données, les services de l'état civil des mairies des communes de naissance des futurs époux et le service central d'état civil pour les futurs époux français nés à l'étranger afin de mettre à jour les actes d'état civil. Enfin, dans le cadre de sa mission de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations sur l'économie et la société française, l'INSEE recueille également ces données.

Les élus ainsi que les agents de la collectivité ont accès aux noms, prénoms des futurs mariés et à la date programmée du mariage dans un souci d'organisation de l'évènement.

Enfin, avec le consentement des futurs époux, les noms, prénoms ainsi que la date de célébration seront communiqués dans le prochain « Fabrègues Infos » à titre d'information.

Les données recueillies dans cette fiche de renseignement sont conservées dans la base active pendant la durée de traitement. A l'issue, ces données sont archivées mais conservées de manière définitive.

Tous les champs de ce dossier sont obligatoires exceptés ceux qui sont spécifiquement signalés comme facultatifs. En l'absence d'informations et/ou de documents obligatoires, les officiers d'état civil de la mairie de Fabrègues ne seront pas en mesure de procéder à la cérémonie.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute autre question relative au traitement de vos données à caractère personnel par la commune de Fabrègues, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPO), par voie électronique : dpo@fabregues.fr ou par courrier à l'adresse suivante : **DPO Fabrègues- Espace solidarité- 15 bis rue Paul Doumer- 34690 Fabrègues.**

Nous soussignés (noms, prénoms des futurs
époux).....

☐ En cochant cette case, j'accepte la diffusion de mes données à caractère personnel comme détaillé ci-dessus dans le Fabrègues Infos.

Date et signatures (des deux futurs époux) :

✂



Informations complémentaires (à conserver)

Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute autre question relative au traitement de vos données à caractère personnel par la commune de Fabrègues, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPO), par voie électronique : dpo@fabregues.fr
ou par courrier à l'adresse suivante :

DPO Fabrègues, Espace solidarité - 15 bis rue Paul Doumer 34690 Fabrègues

**Le Maire et
l'ensemble des Elus
du Conseil Municipal
vous souhaitent
une très belle cérémonie
et vous présentent
tous leurs vœux
de bonheur !**

